

LE LIEN

Décembre 1982

BULLETIN DES "AMIS DU GRANDVAUX"

N° 14

Siège social : Mairie de GRANDE-RIVIERE

C.C.P. : 2861-59 F DIJON

BON~DZOU,

BOUN~AN !

NOS PROJETS :

*** SAMEDI 5 MARS A 20 H 30 AUX GUILLONS : SOIREE DEBAT

1er thème : La famille DE LEZAY, Prévôts du Grandvaux a eu une descendance illustre - Quels souvenirs a-t-elle laissés en Grandvaux - dans la tradition, dans l'habitat, dans les églises, dans les lieux-dits ?

2ème thème : Les bonnes recettes de la cuisine grandvallière :

- Menus de fête
- Menus de tous les jours

*** BALLADE RECONNAISSANCE A PIED - LE 1er MAI APRES-MIDI

Exploration au Pic de l'Aigle et Chaux du Dombief.

*** BAL COSTUME ENFANTIN : Son succès de l'an dernier nous engage à en renouveler l'organisation.

Le 20 MARS 1983 A 15 H 00 à PRENOVEL - SALLE DES FETES. Entrée et goûter gratuits pour les enfants costumés.

*** L'EXPOSITION ANNUELLE 83 : Elle aura lieu. Le programme sera publié au prochain lien.

PROMENADE DE Printemps en Autocar -

le But : DOLE et la Maison de PASTEUR -

AUXONNE -ville fortifiée par VAUBAN - Musée BONAPARTE

Elle aura lieu le Dimanche 17 AVRIL 1983.

NOS ACTIVITES : EXPOSITION 1982
=====

L'exposition que les Amis du Grandvaux organisent chaque année en des lieux et sur des thèmes différents a eu lieu à Chaux-des-Prés, et présentait aux visiteurs

" L'ARTISANAT - L'INDUSTRIE LOCALE ET LEURS PRODUITS "

Tous les ateliers et fabriques d'objets de la petite région ont été invités à exposer leurs fabrication :

Ont participé :

- Ets BERTIN - PRENOVEL
- Scierie BOUVET - GRANDE RIVIERE
- Ets BOUCHARD - CHATEAU DES PRES
- Cartonnerie de la Savine
- Ets CHARTON - ST-LAURENT
- Emaillerie du Haut-Jura - ST-LAURENT
- F.E.G. - ST-PIERRE
- GOYARD et Fils - ST-LAURENT
- GREUSARD Robert - ST-LAURENT
- JANIER et Fils - CHAUX-DES-PRES
- JANOD André - LES PIARDS
- JANOD Louis - LES PIARDS
- Lunetterie LEVET - CHAUX DU DOMBIEF
- Ets MAJHOR - ST-LAURENT
- MOREL Edmond - LES PIARDS
- MOREL Gilbert - LES PIARDS
- MONNET Daniel - FORT DU PLASNE
- VERJUS - ST-PIERRE
- VIGNERON Gilbert - LA CHAUMUSSE
- ETS WERMEILLE - LES PIARDS

L'inauguration, le 14 juillet, a connu un beau succès, avec la présence de notabilités locales .

2000 entrées de visiteurs intéressés.

SORTIE DES AMIS DU GRANDVAUX DU 17 OCTOBRE 1982

Malgré la pluie jusqu'à midi, et un temps très nuageux ensuite, l'ambiance est du "tonnerre", comme d'habitude malgré l'absence de quelques attirés.

Un arrêt à la Cascade de la BILLAUDE, puis un autre à celle des PERTES DE L'AIN, qui sont très belles par grandes eaux.

A 9 heures, nous sommes à BOURG DE SIROD au Musée des Ecoles. Beaucoup de ressemblances avec notre exposition de 1979 à ST-LAURENT. Monsieur LEMOINE, inspecteur à CHAMPAGNOLE nous fait un exposé très documenté et nous fait visiter son "école". Nous remarquons une lanterne magique à pétrole ; des machines d'imprimerie, des cartes de géographie, des photos etc... et même

...

des fusils en bois avec lesquels après 1870 les enfants s'entraînaient à porter les armes. Après environ 1 heure d'arrêt, nous prenons la direction de MORTEAU.

Un nouvel arrêt est fait pour la visite de la chapelle de REMONOT aménagée dans une grotte.

Après le repas à VILLERS LE LAC, à l'hôtel de l'UNION, nous allons à GRAND COMBE CHATELEU visiter la ferme de Monsieur Joseph MARGUET. Celui-ci, vivant seul, a près de 75 ans, a utilisé une partie de sa retraite à collectionner dans sa propre ferme la plupart des outils et petites machines servant autrefois à l'agriculture et au bricolage. Parmi ces objets, citons quelques-uns : la batteuse "à l'Ours", l'enrouleur de chanvre (monté sur la meule à affuter les haches), un double cône en bois pour faire les ressorts de sommiers, etc... N'oublions pas l'habitation, avec ses lits fermés, son poêle en faïence, ses meubles, ceci dans une parfaite propreté. J'allais oublier de vous signaler le veau à 2 têtes, naturalisé, à l'entrée de son logement. Mais l'essentiel de la visite est "LE TUYE", immense cheminée, non en pierre crépie, mais en planches rainurées, 15 mètres de haut, environ 16 mètres carrés à la base et 1m2 au sommet ; Un volet articulé depuis le bas permet de la fermer quand les conditions du climat l'exigent.

Combien de saucisses et de jambons ont fumé au cours des âges dans ces "Tuyés" du Haut-Doubs ? GRAND COMBE CHATELEU compte encore une quarantaine de TUYES de ce type.

Le dernier arrêt de cette journée est pour le Musée de la TAILLANDERIE de NANS SOUS STE-ANNE. Monsieur Jean TERCIEUX venu spécialement de BESANCON nous accueille. Ce musée est installé dans l'ancien établissement PHILIBERT, qui a fermé ses portes en 1969. Cet atelier occupant jusqu'à 25 ouvriers utilisait la force hydraulique d'un ruisseau. Deux grandes roues à aubes actionnaient et actionnent encore quatre énormes martinets. Une autre roue semblable à celles-ci faisait fonctionner deux gros soufflets pour l'alimentation d'une douzaine de forges. Après les explications des différentes passes pour la fabrication des faux, nous visitons le magasin où nous trouvons toute la collection des outils fabriqués par la taillanderie (faux de toutes sortes, haches, serpes, pioches, etc...). Nous terminons par la salle de documentation sur cette ancienne usine.

- Noël GAILLARD -

AU FIL DES ANNEES

--::--::--::--::--::--::--::--::--::--::

ADHESIONS PAYANTES

1976	93 adhésions à 10.-	930,00
1977	120 " à 10.-	1.200,00
1978	180 " à 10.-	1.800,00
1979	263 " à 10.-	2.630,00
1980	250 " à 15.-	3.750,00
1981	255 " à 15.-	3.825,00
1982	295 " à 20.-	5.950,00

ENTREES AUX EXPOSITIONS

	Entrées
ROULAGE -ECLAIRAGE LES GUILLONS	500
LA BOISSELLERIE LES PIARRES	4.000
AUTOUR DE LA CHEMINEE "LES MARTINS" LAC.R.T.	1.200
L'ECOLE D'AUTREFOIS ST LAURENT	700
LA FORGE (Coin d'Aval) FORT DU PLASNE	1.000
LA FROMAGERIE " LES BEZ "GRDE RIVIERE	984
L'ARTISANAT CHAUX DES PRES	1.900

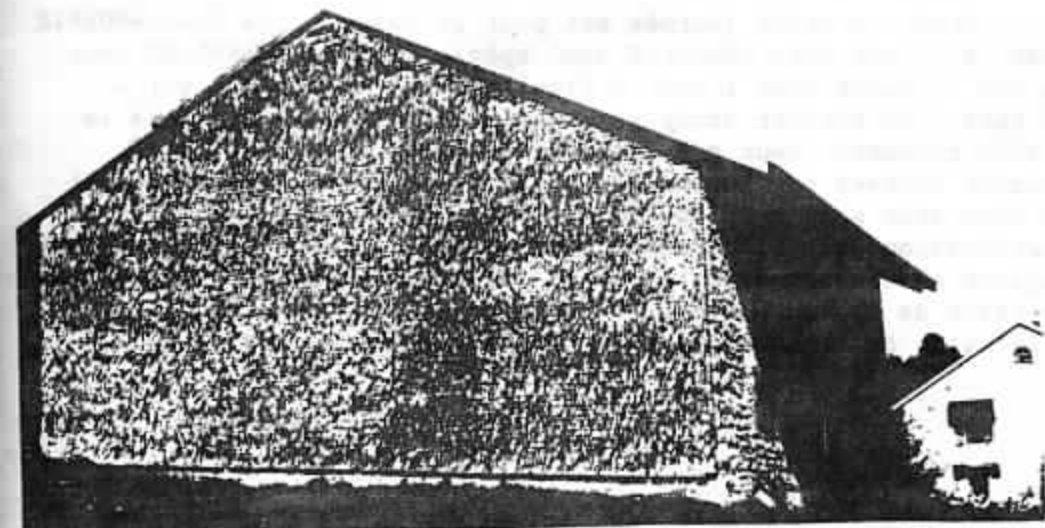
LES TAVAILLONS DE PRENOVEL

Parcourant PRENOVEL,
venant du Sud, le
voyageur attentif,
d'un seul coup d'oeil
découvre 6 maisons
anciennes dont le
pignon Sud est encore
recouvert de l'ancienne
"Bataillée" en
"TAVAILLON"



C'est toujours le mur
du Sud qui est recouvert.

La Bataillée ou
"TALEVANNE" sert à
protéger le mur contre
le vent dominant :
le vent du Sud,
le vent de la pluie.



Les fenêtres
du Sud sont
protégées
par des petits
auvents
appelés
"Réveillons"



LA MATIERE :

Elle est trouvée sur place : le bois d'épicéa.
Une veine bien droite et régulière.

Le tronc est coupé à la scie, en rondins de
30cm, séchés puis fendus en lamelles de 4 à
5 millimètres d'épaisseur.

A la pose ancienne, les lamelles se recouvrent
sur 2/3 de leur hauteur.

Les largeurs sont irrégulières, mais on a
soin de mettre les fentes en "chevauchement".

La mise en oeuvre du tavaillon com-
porte :

- un lambourgage encre au mur
- un lambourgage sur lequel les
lamelles de tavaillon sont clouées.

La pose "Suisse" est un peu différente :
les lames de bois, de largeur régulière,
ne se recouvrent que de 1/2 en hauteur,
mais de quelques centimètres latéralement.

Malgré l'usure,
l'égoutement de l'eau
se fait bien.
"La talevanne" joue
encore son rôle





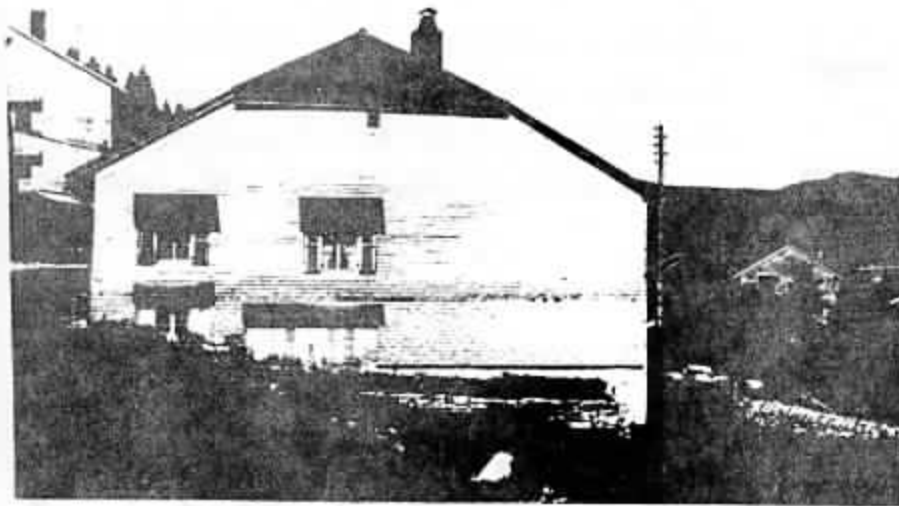
Les toits étaient aussi recouverts en tavaillon.
Au siècle dernier, la tuile a prévalu : danger
d'incendie moindre.

Mais souvent on a superposé le toit de tuiles à
l'ancien toit de bois.

Les vieilles maisons ont ainsi encore presque toutes
deux toits.

Il n'y avait pas eu de nouvelles bataillées de
tavaillon depuis 1914.

Ces vieilles bataillées sont modifiées à mesure que
la maison se transforme.



Mais, ces années récentes,
l'attention apportée à la beauté
de l'habitat ancien, à la
noblesse du matériau bois,
a amené les rénovateurs à utiliser
les techniques du tavaillon.

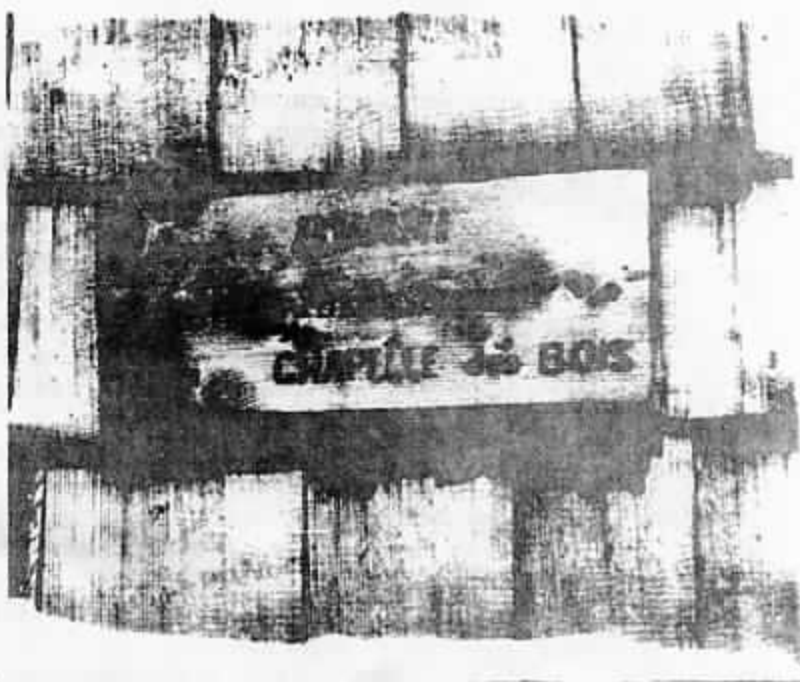
← 1982

1972 →

La belle couleur "miel" de la
taveanne neuve, au fil des hivers,
tourne au gris, plus ou moins
foncé, selon l'humidité du temps.

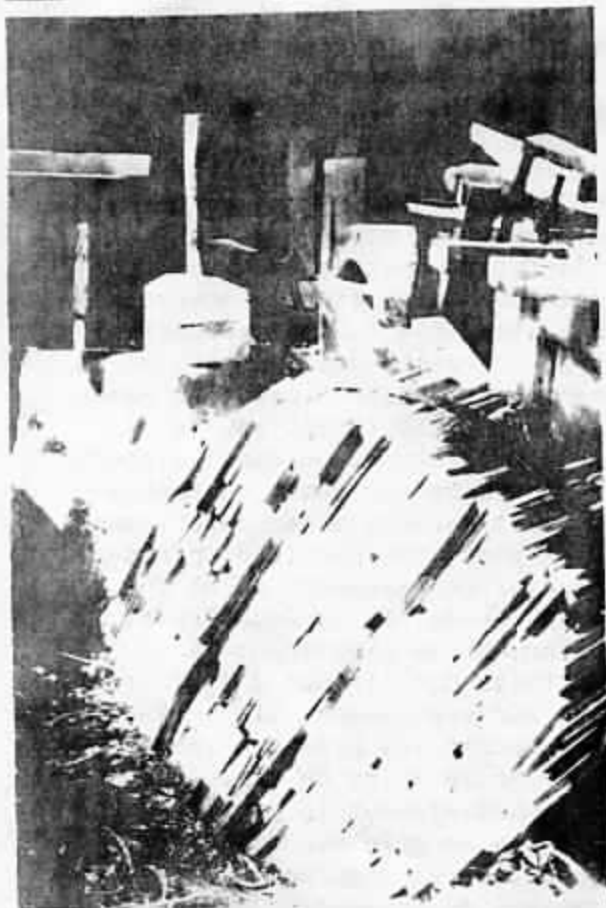


Un "Tavailloneur" dans
le tradition.

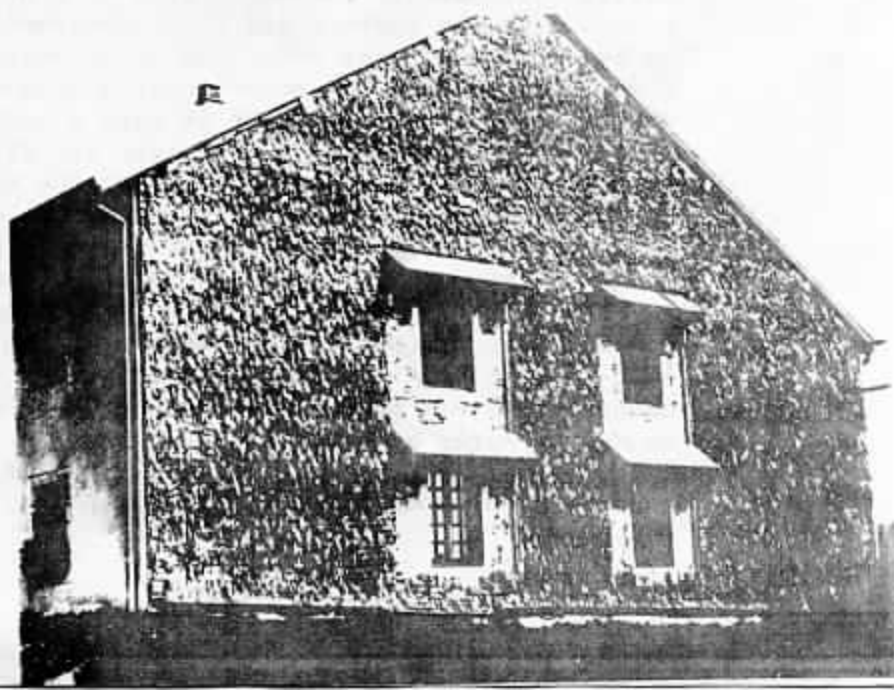


pose suisse .

Le tavaillon stocké
en cercle,
"en moule"



La nouvelle tavaillanne est
encore jugée apte à défier
les intempéries. →



I N C E N D I E . D E . S T - L A U R E N T

1 8 6 7

Nous arrivons de St-Laurent. Encore sous l'impression de la violente émotion causée par les affreuses misères qui se sont déroulées sous nos yeux, nous devons nous borner à reproduire ici les faits qui nous ont été racontés et ceux dont il nous a été donné d'être le témoin.

C'est vendredi, 15 novembre, à 4 heures et demie du matin que le feu a éclaté dans la partie du bourg bordant la route impériale de Nevers à St-Laurent. La maison du sieur Tartavelle paraît avoir été le foyer de l'incendie qui, activé par un vent violent du sud-est, a rapidement gagné les autres quartiers de la commune. Dans moins d'une heure et avant que des secours pussent être apportés par les habitants des localités voisines, tout était embrasé.

C'est en vain que les autorités locales, aidées par une courageuse population, déployaient une activité surhumaine. Ces efforts ne pouvaient avoir aucun succès contre les fléaux, qui, éclatant partout à la fois, rendaient sans objet les tentatives de sauvetage. Néanmoins, à force d'énergie, on parvint à couper l'incendie dans la rue principale et à préserver ainsi quelques maisons qui, un peu plus tard auraient infailliblement été la proie des flammes.

Cependant, les pompes du Lac-des-Rouges-Truites et du Fort-du-Plasne, rendues les premières sur le lieu du sinistre, purent préserver un groupe de maisons situées sur la place dont fait partie l'hôtel de poste. Puis successivement arrivèrent les compagnies de pompiers de la chaumusse, St-Pierre Grande-Rivière, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, les Planches, Chaux-des-Crotenay, Entre-Deux-Mont, Chaux-du-Dombief, Leschères, Prénovel, Petite-Chiette, Morez, Morbier, Crillat, St-Maurice, St-Lupicin, Ravilloles, La Rixouse.

Constatons donc seulement qu'à 8 Heures du matin, 26 pompes manoeuvraient de tous côtés. A 10 heures, l'église brûlait, le beffroi et le dôme du clocher croulaient un instant après, entraînant dans leur chute les charpentes des plafonds et les cloches à moitié fondues. Ce fut un instant de cruelle émotion que celui où se répandit le bruit que deux personnes étaient ensevelies sous les décombres. La foule sans souci du danger terrible qui la menaçait, à côté de cet édifice miné par le feu, arrachait les barreaux des fenêtres et se mit à la recherche des victimes qui, heureusement, n'existaient pas. Les vases sacrés, les objets sacerdotaux renfermés dans la sacristie furent sauvés et portés en lieu de sûreté. A onze heures, l'oeuvre de destruction était circonscrite définitivement. Six heures avaient suffi pour dévaster cette charmante petite ville de St-Laurent. L'avis du sinistre était parvenu assez tardivement à St-Claude, la rupture des fils télégraphiques n'avait pas permis d'informer le Sous-Préfet et les autorités de ce chef-lieu d'arrondissement. Ce ne fut donc qu'à 3 heures que Monseigneur l'Evêque de St-Claude, Mr le Sous-Préfet, Mr le Procureur impérial, Mr le Juge d'instruction, Mr le Lieutenant de gendarmerie arrivèrent pour diriger les efforts faits dans le but d'éteindre complètement l'incendie et commencer une enquête sur ses causes. Ils avaient été précédés par Mr Lamy, maire de Morez, qui a apporté les premiers secours en nature aux incendiés. Ce fut par un télégramme de Mr le Maire de Clairvaux que Mr le Préfet du Jura apprit le fatal évènement. Immédiatement le premier magistrat du département donnait les ordres pour que le pain des diverses boulangeries de Lons-le-Saunier fût mis en réquisition et transporté en poste à St-Laurent. A Minuit, Mr de Beauregard, accompagné du commandant de la gendarmerie partait pour cette commune où il arrivait samedi à 7 heures et demie du matin. Après avoir passé devant chaque compagnie de pompiers et adressé à chacune d'elles des félicitations bien méritées, Mr le Sous-Préfet réunissait sous sa présidence le Conseil Municipal et les notables de St-Laurent pour

...

organiser un comité des secours chargé de rechercher le montant des pertes et de constater la situation de famille et de fortune des incendiés. Ce comité fut ainsi composé : Mrs MARTIN, Maire de St-Laurent ; GRENIER, adjoint ; BESSON, conseiller d'arrondissement ; ROCHE ; BONNEMIE, Juge de Paix ; PELLETIER, Curé ; DUMONT ; BOUVIER ; ROGEAT ; MALLEGUY ; PIA ; CHAUVIN ; FAIVRE, percepteur et GUY. Mr le Préfet fit connaître à la commission un fait que nous craignons d'amoindrir par des éloges et que nous nous bornerons à consigner ici. C'est que les sociétés musicales de Lons-le-Saunier affectaient le montant des cotisations destinées d'abord à la célébration de la fête de Ste-Cécile, à venir en aide aux malheureux incendiés, et que les Francs-Tireurs avaient fait entre eux une première souscription qui, réunie au non de l'Harmonie et de l'Orphéon, représentait une somme de 380 Francs. Le comité de secours et le conseil municipal, réunis en présence de Monseigneur l'Evêque de St-Claude, de Mr le Préfet du Jura et de Mr le Sous-Préfet de l'arrondissement, signaient séance tenante l'adresse suivante à l'Empereur :

"Sire, le bourg de St-Laurent, dont la population dépasse 1 200 habitants, vient d'être la proie des flammes. La rapidité effrayante de l'incendie n'a permis aux victimes du sinistre de ne sauver ni mobilier, ni vêtements. Elles se trouvent ainsi privées subitement d'asile et de moyens d'existence à l'entrée de l'hiver et sous un climat rigoureux. Dans une calamité aussi grande, chacun, Sire, tourne ses regards vers Votre Majesté pour implorer de sa compatissante munificence des secours proportionnés au désastre qui frappe cette localité". Les pertes causées par l'incendie du 15 novembre sont considérables ; elles représentent, en restant au-dessous de la réalité, au moins un million de francs. Les pertes se composent : de 66 maisons, de l'Eglise, des mobiliers, des marchandises, instruments de travail, approvisionnements de tous genres ; des chevaux et des bestiaux brûlés dans les écuries. Aucun des édifices publics n'a échappé au fléau ; la maison d'école des filles est complètement détruite ; la maison d'école des garçons, la mairie, le presbytère et l'église ont beaucoup souffert, il ne reste aucun vestige de la charpente de ces bâtiments. Les murs ont nécessairement perdu leur solidité. La moitié à peu près des bâtiments incendiés était assurée. Les archives municipales, celles du percepteur, du receveur d'enregistrement ainsi que les appareils du télégraphe, ont été sauvés. Les minutes des notaires ont été préservées.

Une vieille femme veuve a disparu. Deux personnes, le sieur J. P. et une femme ont été horriblement brûlés. Huit autres personnes ont été brûlées, mais leurs blessures ne donnent aucune inquiétude. Nous ne saurions terminer cet article sans adresser un appel à la charité publique en faveur des habitants de St-Laurent. Plus de six cents personnes sont aujourd'hui sans pain, sans asile, sans vêtements, et sans argent.

L'hiver, si rigoureux dans ces climats va rendre la situation encore plus misérable.

Que des souscriptions soient donc ouvertes de toutes parts. Que les maires se mettent à la tête de ce mouvement et fassent à domicile des quêtes pour recueillir des vêtements, du linge, des vivres, de l'argent. Nous comptons assez sur le patriotisme des habitants du pays pour être convaincu qu'il répondront à notre appel et qu'en face d'un malheur public que chaque jour révèle plus réel, la charité de tous arrivera à combler les misères créées par l'incendie. Nous apprenons que le premier magistrat du département a rendu compte au gouvernement de l'évènement du 15 et que, sur la sollicitation, un premier secours a été accordé aux incendiés par Mr le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

21 communes ont déjà envoyé des secours aux incendiés.

Le 29 novembre 1867

Olympe PROST TOURNIER DE REPENTY
Commune de LONGCHAUMOIS - JURA -

(Texte retrouvé par Pierre ARBEZ)

Inauguration de la plaque
" Louis BOUVIER "
posée à l'Ecole de garçons
de Saint-Laurent
le 14 Juillet 1947

Monsieur VERCHERE, ancien directeur du
Cours Complémentaire de ST LAURENT de 1939 à 1957
nous a fait parvenir les articles de journaux re-
traçant les discours prononcés lors de l'Inaugura-
tion de la plaque LOUIS BOUVIER à l'école de Gar-
çons (14 Juillet 1947)

Madame VERCHERE, a été également insti-
tutrice à l'école de Garçons de 1939 à 1957. Elle
est décédée il y a environ Un an.

Dans le prochain lien, nous retracerons
le discours prononcé par Mr VERCHERE.

Voici le discours prononcé
par M. Numa Magnin, direc-
teur honoraire de l'Ecole Nor-
male de Besançon.

Les quelques souvenirs que
nous voudrions évoquer au su-
jet de Louis Bouvier s'adres-
sent moins à ceux qui l'ont
connu et pour lesquels il de-
meure toujours vivant, qu'à
ses jeunes compatriotes qui li-
ront son nom au fronton de
cette école et demanderont
peut-être « qu'était-il ? et qu'a-
il fait pour mériter l'honneur
de cette commémoration ? ».

Qui était-il ? On peut à cette
question répondre d'un mot :
c'était un Grandvallier. Cer-
tes, l'était plus fier de ses ori-
gines montignardes que du
hautail qu'il occupait à l'Acadé-
mie des Sciences, ou de sa
chaire au Muséum d'Histoire
Naturelle. Grandvallier, il
l'était par toute sa personne
physique, grand, maigre, os-
seux, marchant d'un pas rapi-
de, infatigable dans ses cour-
ses à travers les bois et les
pâtures. L'intéressant tou-
jours, c'est son intérêt
passionné pour tous les travaux
de la terre et retrouvant pour
adresser la parole à ses vieux
camarades d'enfance, le patois
qu'il parlait lorsqu'il était
berger. Il allait, comme il ai-
mait à le rappeler « mener en
champ, les vaches ».

Et ses collègues de l'Insti-
tut ne se doutaient pas qu'il
savait manier le fouet et qu'il
possédait le riche assortiment
d'injures nécessaires sembla-
bles pour être compris du trou-
peau, mais il devait à son rû-
de et cher terroir Grandvallier
des qualités d'un autre ordre,
plus profondes et plus pré-
cieuses dans le dur combat de
la vie. Et de ces qualités, la
plus éminente était son in-
domptable énergie et cette vo-
lonté inflexible qui, lorsqu'elle
s'était fixée sur un but, ne se lais-
sait détourner ou décourager
par aucun obstacle. Qu'on
imagine quelle somme de la-
ueur, quelle abnégation, quel-
le ténacité exige une carrière
comme la sienne. Il était de fa-
mille modeste. Il n'avait au-
cun appui. Il devait mener,
seul, et sans soutien, tous les
combats qu'il engageait.

Et toujours par le miracle
de cette volonté à la fois pa-
tiente et furieuse, il triompha.
Par la voie de l'Ecole Nor-
male de Lons-le-Saunier, de
l'Ecole Normale de St-Claude,
il s'éleva peu à peu sans à
coups, sans défaillance, de
l'enseignement primaire au
sommet de l'enseignement su-
périeur, visant toujours, plus
haut, sentant sa valeur, l'im-
posant à tous, sans démarche,
sans intrigues, forçant les plus
rebelles à s'incliner devant
elle.

Successivement, ce fut une
chaire à l'école de pharmacie,
puis au Muséum, et enfin, con-
sécration suprême, l'Académie
des Sciences. Ses travaux
étaient connus des savants du
monde entier, et lui, toujours
aussi simple, et aussi modes-
te, indifférent à tout ce qui
n'était pas son labeur et sa
famille, ne s'accordait que
quinze jours de relâche par
an, pour revoir ses amis et ses
sapins du Mont-Noir, et repo-
ser constamment, soulevé par
l'enthousiasme du chercheur,
il regagnait son laboratoire,
où, dix heures par jour, le
scalpel à la main, penché sur
son microscope, il étudiait la
structure des insectes, pour
découvrir dans le mystère de
leur constitution, quelques-uns
des secrets de la vie.

Mais si tous ceux qui l'ont
connu, à Paris ou dans les Uni-
versités étrangères, ont admi-
ré en lui, le savant, nous, ses
compatriotes, qu'il honora
de son amitié, nous étions pro-
fondément émus par sa sim-
plicité et sa bonhomie naïve
d'humour. Un de ses amis fut
surpris un jour de voir à sa
boutonnière, au lieu de la ro-
sette d'officier de la Légion
d'honneur, les insignes de
commandeur. « Vous avez donc
été promu, lui dit son ami. Per-
mettez-moi de vous féliciter ». Louis Bouvier écrivit de son
grand rûfe demeure jeune et
répondit : « Mais il y a six
ans que je le suis, seulement
je n'arbore ces insignes que
pour les cérémonies officiel-
les. »

Sa mort fut aussi admirable
et aussi simple que sa vie. Le
jour où ce grand marcheur,
qui avait parcouru tant de
lieux dans les pâtures natales
sentit que ses jambes défaill-
laient, il comprit qu'il était
perdu, il écrivit à l'ami dont
nous tenons ces détails, pour
lui annoncer avec sérénité
qu'il ne le reverrait plus, pour
lui demander de ne pas se dé-

ranger pour une suprême vi-
site. « J'aime mieux, ajoutait-il,
vous laisser un souvenir in-
tact ». Mais il voulut faire ses
adieux à ses collègues de l'Insti-
tut, il s'y rendit en voiture,
monta péniblement l'escalier,
puis il serra la main de tous
ceux qui assistaient à la séan-
ce, puis il repartit aussi natu-
rellement que s'il s'était agi
d'un départ ordinaire pour sa
villa de Maisons Laffitte et
personne ne le vit plus vivant.

Tel fut Louis Bouvier dont
cette Ecole portera le nom. Je
ne vous ai tracé de lui qu'une
silhouette, mais j'en ai assez
dit pour vous faire sentir qu'il
était de ces hommes dont
s'honore l'humanité qui sont
la gloire de leur patrie et de
leur grande patrie. Puisse ce
magnifique exemple de ce
Grandvallier d'autrefois n'être
pas perdu pour les jeunes
Grandvalliers d'aujourd'hui.

Bilan financier de 1982

11

Recettes		Dépenses	
Adhésions(300x20)	6.000,00	Liens N°12 photo 564,72)	1.106,72
<u>Subventions</u>		tirage 542,00)	
GRANDE RIVIERE	500,00	Liens N° 13 tirage385,00)	485,00
CHAUX DU DOMBIEF	300,00	frappe du lien 100,00)	
CHATEAU DES PRES	100,00	Cotisation APEP	100,00
ST LAURENT	300,00	Frais petit bal -divers	765,00
PRENOVEL	200,00	SACEM	108,57
LAC R. TRUITES (81)	200,00	Don à la Sté de Musique	250,00
CHAUX DES PRES	150,00	Frais voyage : Car 1.700,00,	
ST PIERRE	150,00	Entrées diverses 400,00)	3.656,00
LES PIARDS	120,00	Repas 1.556,00)	
LAC R. TRUITES (82)	200,00	Achats Livres	
FORT DU PLASNE	100,00	MONTAGNON et Les eglises	486,00
Recette Petit Bal	2.051,00	Imprimerie "Carte Membres"	224,56
Entrées Exposition	7.913,00	Assurances	951,00
Participation voyage	2.108,00	Frais Exposition:	
Dons et vente de liens	1.130,30	FONTANEZ 131,95)	409,95
		CART LAMY 278,00)	
		Timbres poste	1.239,80
	21.522,30	Photos BOURG	50,00
- Dépenses	10.135,15	Fournitures bureau	168,85
		Téléphones	70,00
		frais tenue CCP	5,00
		achat Pot de Café et Biscuits	58,70
Bénéfice	11.387,15		
Reliquat 1981	18.176,65		10.135,15
	29.563,80	dont CCP = 2.168,95	
		Caisse 3.064,60	
		CAISSE D'EPARGNE 24.330,25	
			29.563,80

En ce début d'année , nous nous permettons de vous renouveler votre carte de membre qui est de 20 Frs pour 1983 . D'avance nous vous en remercions.

Versement a effectuer à " LES AMIS DU GRANDVAUX "
MAIRIE DE GRANDE RIVIERE

C.C.P. 2.861-59 F DIJON

Notre prochain lien sera consacré à la Gastronomie Grandvallière de nos arrières -Grand Parents. Nous recherchons des vieilles recettes locales, viandes , légumes , gateaux etc..

Nous en avons déjà quelques unes ,...

NOUS FAISONS BON VOISINAGE AVEC SAINT PIERRE
TOUT LE MONDE LE SAIT BIEN.
CHAULIERS ET SAINT PIERRARS SYMPATHISENT LE VERRE EN MAIN.
NOUS AVONS EN COMMUN UN PRECIEUX BIEN :
LE DOMBIEF AUQUEL ON TIENT.
IL AGREMENTE NOS PAYSAGES
IL UNIT NOS VILLAGES.
MAIS IL EST VRAI AU DEPART A SAINT PIERRE IL APPARTIENT.
PRENANT SOURCE A TREMONTAGNE
PARMI SAPINS, HETRES ET GENTIANES
FORME DE TROIS RUISSELETS
SE JOUANT DE LA NATURE COMME DE JOYEUX GARCONNETS
C'EST AU PIED DE JOLIES PLANTATIONS
QU'IL DEVIENT SERIEUX GARCON.

MAIS APRES LES PLUIES D'ORAGES
FOU DE RAGE
CHARRIANT TOUT SUR SON PASSAGE
ARBRISSEAUX ET VIEUX TRONCS
C'EST UN VRAI DEMON.

BIENTOT LE CHAUD SOLEIL LE CARESSANT DE SES RAYONS
LE RAMENE A LA RAISON.
ARRIVANT DANS LES VERTS PATURAGES DES COTTALETS
GRIGNOTANT LES BANCs D'ARGILE, DECOLLANT QUELQUES GALETS
SES BERGES DEVIENNENT GRISES COMME LES TEMPES D'UN HOMME SAGE.
IL SE GLISSE ET FOLATRE
DESSINE DES MEANDRES AU RYTHME DE LA VALSE LENTE.

LES VACHES QUI N'ONT PAS DE TRAIN A REGARDER
DANS SES EAUX VIENNENT SE MIRER.
COMBIEN DE CHAULIERS ETANT GAMINS VOUS DIRONT ETRE RENTRES A LA MAISON
APRES AVOIR MOUILLE CHAUSSETTES ET PANTALON
POUR RAPPORTER UNE DIZAINE DE VAIRONS !

SOUS LE PONT DE LA 78
IL SERT DE LOCATION A DE BELLES TRUITES
QUI LUI DONNENT UN PEU D'ANIMATION
EN GOBANT QUELQUES MOUCHERONS.

C'EST LE REFUGE DU MARTIN-PECHEUR
DE LA BECASSINE, DU RALE D'EAU, DU CINGLE PLONGEUR.

QU'IL EST SYMPA NOTRE DOMBIEF !
ESPERONS QUE DANS LES TEMPS FUTURS
LES HOMMES QUI SOUVENT PRENNENT PLAISIR A CHANGER LA NATURE
N'EN VIENNENT A CHANGER SON CARACTERE
A COUPS DE BULLDOZERS.

DANS LES BUISSONS DE SAULES, CHOYE PAR LES JONCS
IL EST LA, EN GRAND-PERE.
CALME, LAISSANT COULER LA VIE, LES JOURS, LES SAISONS
SEMBLABLE A L'HOMME AVEC SES CAPRICES, SES HUMEURS, SA RAISON.